



Reims, vendredi 12 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02955

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Autres travaux (arrachage de plantes envahissantes)**Canal de l'Oise à l'Aisne****biefs n°10 à 12****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 22/05/2023 à 07:00 au 23/06/2023 à 19:00o **Canal de l'Oise à l'Aisne**

entre les pk 40,700 (tête Aisne du souterrain de Bray) et pk 43,910 (écluse n°12 de Moussy-Soupir) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que des travaux d'arrachage de plantes invasives à l'aide d'une barge équipée d'une pelle hydraulique auront lieu dans les biefs n°10 à 12 du canal de l'Oise à l'Aisne, entre la tête Aisne du souterrain de Bray-en-Laonnois et l'écluse n°12 de Moussy-Soupir. Ils sont invités à naviguer avec prudence dans la traversée de cette section et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie, Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

24/06/2023

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Etienne MARTINET